

## NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Cantons de :

- St Marcellin,
- Pont en Royans,
- St Jean en Royans,
- Bourg de Péage,
- Romans sur Isère : 1er et 2ème canton,
- La Chapelle en Vercors,
- Le Grand Serre,
- St Donat sur l'Herbasse,
- St Vallier.

## NOS COORDONNEES

Du Lundi au Vendredi  
de 8 H 00 à 16 H 00

EHPAD « le clos fleuri »

133 Route de St-Bonnet de Chavagne  
38 160 Chatte

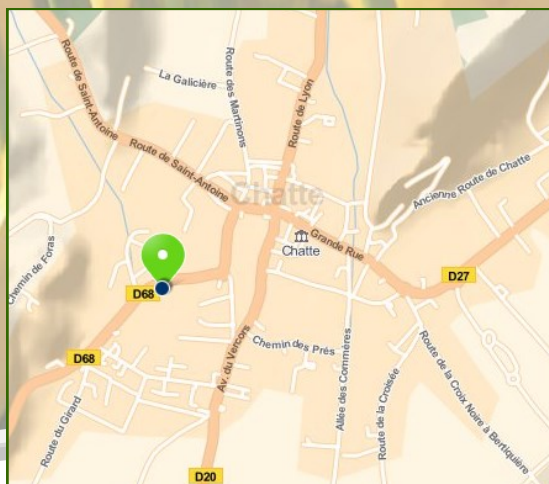
☎ 04-76-64-65-32 (y compris le week-end et les jours fériés)

ssiad-esad@chstmarcellin.eu

## NOS PARTENAIRES

Médecins traitants,  
Neurologues,  
Gériatres,  
Consultations mémoire,  
Accueils de jour,  
Hôpitaux,  
Réseaux de gérontologie,  
Services d'aide à domicile,  
CCAS,  
SSIAD.

## NOUS SITUER



## FILIERE GERIATRIQUE N°13 DROME NORD

CENTRE HOSPITALIER  
DE ST MARCELLIN  
Service de Soins Infirmiers à Domicile



E.S.A.D

Equipe Spécialisée Alzheimer  
à Domicile



L'ESAD permet d'optimiser la qualité de vie  
de la personne et de l'aidant dans le cadre  
du maintien à domicile.

## LES SOINS DELIVRES

### QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, au stade léger ou modéré. Pour cela, la maladie d'Alzheimer doit avoir été diagnostiquée et annoncée à la personne et à la famille proche.

### LES ETAPES DE LA PRISE EN SOINS

- Un diagnostic posé,
- Une prescription médicale indispensable,
- L'acceptation des principes de soins par la personne,
- Une première rencontre au domicile de la personne avec la psychomotricienne et/ou l'ergothérapeute et le cadre de santé,
- Une évaluation et la mise en place d'un projet d'accompagnement,
- La réalisation des séances par les différents professionnels de l'équipe,
- Un bilan à mi parcours pour un éventuel réajustement,
- Un compte rendu adressé au médecin prescripteur à la fin de la prise en soins.

Les prestations réalisées par l'équipe spécialisée ont vocation à prendre en compte la personne et son entourage (aidants, environnement). Elles sont proposées à titre individuel au domicile de la personne. Les soins délivrés s'articulent autour de 3 axes :

#### LA PERSONNE :

Une action auprès de la personne permettant :

- La valorisation des capacités cognitives préservées,
- L'apprentissage de stratégies de compensation,
- La diminution des troubles du comportement.

#### LES AIDANTS:

Une action de conseil auprès de l'aidant permettant :

- L'amélioration des compétences « d'aidant » (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique).

#### L'ENVIRONNEMENT MATERIEL :

Une action sur l'environnement de la personne permettant :

- Le maintien du potentiel cognitif, moteur et sensoriel des personnes,
- La sécurité (ex: limiter les chutes).

## L'EQUIPE

### PLURIDISCIPLINAIRE

Cadre de santé,

Ergothérapeute et/ou Psychomotricien,

Assistant de Soins en Gériatrie (ASG).

Toute l'équipe est tenue au secret professionnel.

**La capacité d'accueil autorisée est de 10 places.**

Cette prestation (soins d'accompagnement et de réhabilitation) varie de 12 à 15 séances à domicile, à raison d'1 séance par semaine sur une période maximale de 3 mois, renouvelable tous les ans en fonction des besoins.

Les séances sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie. Elles se déroulent du lundi au vendredi.